

COVID-19 : Protégeons les emplois dans les aéroports pendant cette crise sans précédent

Angela Gittens, directrice générale, Conseil international des aéroports (ACI Monde) et Daniel-Robert Gooch, président, Conseil des aéroports du Canada (CAC) | le 22 avril 2020

Les interdictions de voyager et les mesures de précaution mises en place par les gouvernements ont pour but d'atténuer la propagation de la COVID-19 et s'inscrivent dans le cadre d'un effort mondial visant à aplatir la « courbe du coronavirus » et à prévenir de nouvelles éclosions.

Une préoccupation urgente pour beaucoup d'aéroports, ainsi que pour d'autres intervenants dans l'écosystème de l'aviation mondiale et canadienne, est la perte substantielle de revenus d'exploitation attribuable aux annulations de vols, aux interdictions de voyager et aux fortes baisses du trafic des passagers.

Malgré les conséquences financières catastrophiques liées à la COVID-19, les aéroports doivent continuer à payer des frais fixes pour maintenir des activités sûres et sécuritaires et faciliter le déplacement des Canadiens en toute sécurité.

L'annonce par le gouvernement d'une suspension de 10 mois du paiement des loyers pour les 21 aéroports privés du RNA et l'aéroport Billy Bishop est certes une mesure positive. Toutefois, en réalité, l'allègement des loyers profite peu à la plupart des aéroports. Puisque le loyer est évalué en fonction des revenus, à la suite du quasi-effondrement des revenus des aéroports, les paiements de loyer seront négligeables. Les aéroports cherchent à tirer profit des programmes de soutien fédéraux, comme la Subvention salariale d'urgence du Canada, mais il reste encore des questions liées à l'admissibilité d'un nombre important d'aéroports canadiens, et un grand nombre d'aéroports détenus et exploités par des municipalités sont déjà jugés inadmissibles.

Pertes de revenus considérables dans les aéroports

Les revenus des aéroports – provenant des redevances des compagnies aériennes et des passagers, ainsi que des activités commerciales – sont directement liés au volume et à l'évolution du trafic.

Les aéroports du Canada, qui sont des entités sans but lucratif, utilisent les revenus des redevances aéronautiques et des droits des passagers pour couvrir leurs coûts d'investissement et leurs dépenses d'exploitation, tels que les coûts du personnel.

Selon les estimations actuelles, les pertes du secteur des aéroports pourraient atteindre 2,2 milliards de dollars au Canada et 70 milliards de dollars à l'échelle mondiale, par rapport à l'assiette prévue avant la COVID-19 pour 2020.

Les aéroports ne peuvent pas fonctionner sans employés qualifiés et compétents

Néanmoins, la sécurité, la sûreté et la santé du personnel et des passagers des aéroports demeurent primordiales. Les aéroports ne pourraient pas fonctionner sans la variété de personnel qualifié et compétent pour effectuer leurs principales activités. Cela dit, la main-d'œuvre des aéroports ne se limite pas uniquement aux activités essentielles.

Bon nombre des employés qui travaillent dans un aéroport sont en fait employés par des entités extérieures – comme les services de restauration et de vente au détail, les services liés à l'aviation, tels que l'assistance en escale, ainsi que les services gouvernementaux, comme le contrôle des frontières et la sécurité.

D'après les données de l'ACI, le personnel employé par les exploitants d'aéroports et les entités extérieures représentent plus de 6,1 millions d'emplois dans le monde, dont 355 000 au Canada. Le secteur de l'aviation représente à lui seul 10,3 millions d'emplois, de sorte que 60 p. cent des emplois dans le secteur de l'aviation sont générés « au sol » dans les aéroports.

La plupart des entreprises qui s'occupent des passagers dans les aéroports – comme les commerces de détail, les boutiques hors taxes, les restaurants et les stationnements – ont maintenant réduit considérablement leurs activités économiques et beaucoup d'entre elles ont déjà cessé leurs activités.

En plus de fournir des services essentiels au public voyageur, ces entreprises représentent des sources de revenus indispensables pour les aéroports.

Des emplois au-delà des activités aéroportuaires et de l'aviation

D'après le Groupe d'action sur les transports aériens (GATA), l'effet catalyseur de l'aviation sur l'emploi direct, indirect, induit et touristique est d'environ 66 millions d'emplois.

L'impact économique mondial de l'aviation est de l'ordre de 2,7 billions de dollars ou 3,6 p. cent du produit intérieur brut (PIB) mondial. Le secteur de l'aviation du Canada génère 35 milliards de dollars du PIB total.

Pendant des décennies, l'aviation est restée un catalyseur majeur pour appuyer la croissance d'autres industries, comme le tourisme. En fait, jusqu'à 57 p. cent du tourisme international est soutenu par le transport aérien comme principal mode de transport.

Au Canada, les voyages et le tourisme génèrent 102 milliards de dollars par an et constituent la plus grande industrie d'exportation de services au pays, avec des revenus annuels de 22,1 milliards de dollars.

Allègement financier pour protéger le gagne-pain du personnel des aéroports

Les aéroports canadiens et leurs homologues partout dans le monde ont identifié diverses mesures d'allègement financier que les États devraient envisager pour atténuer la baisse importante de trésorerie et assurer la continuité opérationnelle et commerciale des aéroports.

Voici un aperçu des mesures que les aéroports canadiens ont demandé au gouvernement du Canada :

- un allègement prolongé ou permanent du loyer pour les aéroports du Réseau national des aéroports ;
- un financement fédéral urgent pour injecter des liquidités dans les aéroports afin de compenser l'effondrement de toutes les sources de revenus ;
- la confirmation que tous les aéroports, peu importe leur modèle de propriété, seraient admissibles à toutes les subventions et à tous les programmes fédéraux offerts aux entreprises canadiennes et aux organismes sans but lucratif, y compris la Subvention salariale d'urgence du Canada ;
- la flexibilité des délais pour les nouvelles réglementations et le financement fédéral ciblé pour aider les aéroports à se conformer aux nouvelles exigences réglementaires ;

- le report de toute nouvelle réglementation non essentielle ; et
- les programmes de financement qui aideront à stimuler le transport aérien et les activités aéroportuaires.

Le CAC apprécie le rôle de chef de file que joue le gouvernement durant cette crise et l'exhorte à prendre des mesures directes pour stimuler le transport aérien et commencer à relancer l'économie canadienne.

Les aéroports canadiens soutiennent également leurs homologues internationaux, qui demandent des mesures d'allègement, notamment des prêts garantis, des subventions et la suspension ou le report des taxes spécifiques à l'aviation et des frais de location et de concession des aéroports.

Le Conseil international des aéroports (ACI) est le seul représentant commercial mondial des aéroports du monde. Le Conseil des aéroports du Canada (CAC) est la voix des aéroports canadiens. Division de l'ACI-Amérique du Nord, le CAC est composé de 53 membres représentant 100 aéroports canadiens.